



PB-PP | B-71460
BELGIE(N) - BELGIQUE

N°d'agrément P401225

Le journal des Ecoles de Devoirs

LA FILOCHE

Trimestriel n°56 - Août - Sept. - Oct. 2020



Formations et projets 2020 - 2021

MAIS ÉGALEMENT...

- ✚ VIVE LE NUMÉRIQUE ! OUI, MAIS...
- ✚ LA POLITIQUE ET LE PLAN DE FORMATION

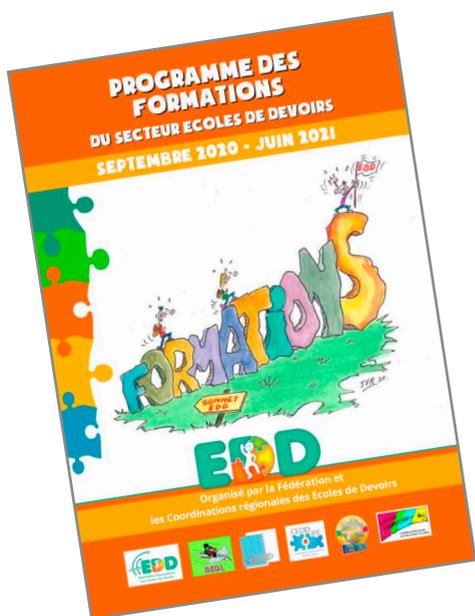
Bureau de dépôt : 4430 ANS MONFORT
N°d'agrément P401225
Editeur responsable : Stéphanie Demoulin
FFEDD asbl - Place St Christophe, 8 4000 Liège

n°56

Août-Septembre-Octobre 2020

Au sommaire :

-  4 - La politique et le plan de formation
-  13 - Vive le numérique ! Oui, mais...
- 15 - Le numériques en EDD : témoignage d'une coordinatrice
-  17 - Cause toujours : on ne lâche pas !
-  18 - Participation et Droits de l'enfant



LE COMITÉ DE RÉDACTION

Marie-Hélène André (FFEDD)
Sarah Crickboom (FFEDD)
Prescilla Debecq (CEDDH)
Serge Deflandre (CEDDBW)
Stéphanie Demoulin (FFEDD)
Christian Dengis (AEDL)
Nathaniel Dessart (FFEDD)
Christine Gilain (CEDDBW)
Nancy Jacques (EDD Oasis Familiale)
Lara Jochems (AEDL)
Véronique Marissal (CEDD BXL)
Sophie Nolf (CEDDBW)
Fabienne Pauwels (FFEDD)
Isabelle Peeters (EDD CAR)
Julie Pirotte (AEDL)
Auréli Quintart (FFEDD)
Céline Simon (CEDD NamLux)
Marie-Pierre Smet (FFEDD)
Delphine Vanderlinden (CEDDH)

ILLUSTRATIONS

Adobe Stock & freepik.com
Nathaniel Dessart
Jacques Van Russelt

GRAPHISME - MISE EN PAGE

Nathaniel Dessart
Cette revue a été réalisée avec des logiciels libres.

RESPONSABLE

**Fédération Francophone
des Ecoles de Devoirs asbl**
Place Saint Christophe 8
4000 Liège
Tel : 04/222.99.38 - Fax: 04/222.16.69
Email : info@ffedd.be
www.ecolesdedevours.be
N° de compte : BE45 5230 8017 1989
(BIC: TRIOBEBB)
N° d'entreprise : 431007028
RPM Liège

Pour toute reproduction d'articles, d'extraits d'articles ou d'illustrations, merci de demander une autorisation préalable auprès de la FFEDD. Le contenu des articles n'engage que leurs auteurs.

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-
Bruxelles et de la Wallonie



Edito

Salut les EDD !

C'est bon de vous retrouver après toutes ces péripéties, même si l'océan 2020 reste houleux !

D'abord, l'équipe Fédé tient à vous dire **MERCI**, de nouveau, pour tout ce que vous faites pour les enfants, familles, collègues de votre EDD. Merci pour la débrouille, le sourire conservé, l'écoute, les bricolages, l'apprentissage du numérique, le temps donné.

Pour cette nouvelle année scolaire, qui commence, nous en sommes conscients, dans un contexte difficile, on a envie de vous souhaiter le meilleur. On a envie de vous revoir aussi ; en formation, en EDD, en ligne parfois, et puis à une grande rencontre entre professionnel-le-s du secteur d'ici quelques mois (mais chut ! C'est encore une surprise ;-)).

Dans cette Filoche, on vous entraîne avec nous pour regarder, résolument, vaille que vaille, vers l'avenir. Pas celui, grisâtre, désabusé, économique, qu'on nous prédit parfois pour le moment, mais bien l'avenir immédiat, le quotidien des prochains jours et semaines, les instants qui suivent l'instant présent.

Cette Filoche vous propose donc de réfléchir à votre plan de formation en/pour l'équipe, de vous frotter au numérique, à ses avantages mais aussi aux inégalités qu'il génère ou amplifie. Cette Filoche vous informe sur nos projets autour de la Participation et des Droits de l'enfant, à faire vivre sans attendre dans vos EDD. Ce numéro fait aussi le point avec vous sur notre projet Cause toujours, en faveur du climat et de l'environnement. Enfin, la mini Filoche vous rappelle à quel point vous êtes créatifs et investis, avec notre désormais célèbre « Curiosités en EDD ».

Nous sommes **fiers-ières de faire partie du secteur EDD à vos côtés**, peut-être spécialement dans ces temps compliqués. Nous ne savons pas, au moment de finir ces lignes, qu'elles seront les conditions sanitaires en septembre, mais nous savons avec certitude que chacun-e fera de son mieux en restant à l'écoute de ses limites et besoins.

Bonne rentrée scolaire à tous et à toutes !

Auréli Quintart, FFEDD
Pour le comité de rédaction
de La Filoche.



La Politique et le Plan de Formation

La formation¹ au sein de votre Ecole de Devoirs, de votre asbl, est un élément important car elle permet aux travailleurs d'enrichir leurs compétences, de prendre du recul par rapport à leurs pratiques, d'échanger avec d'autres professionnels, de déposer leurs difficultés et de trouver du soutien dans la recherche de solutions.

Le quotidien des EDD est cependant souvent bien rempli, que ce soit par la préparation des activités, l'accueil des enfants, le soutien aux devoirs, la proposition d'activités diverses et variées, la mise en place d'ateliers de paroles, le contact avec les familles... (liste non exhaustive tellement il y a de choses à faire). Pris dans notre quotidien, dans les urgences, mais aussi dans les difficultés d'encadrement, de remplacement, nous laissons souvent de côté tout ce qui tourne autour de la formation du personnel, des bénévoles.

Et pourtant, certaines obligations² existent en termes de formation comme par exemple :

- Les travailleurs engagés dans des entreprises (ou asbl) comptant entre 10 ETP et 20 ETP doivent suivre au moins 1 jour de formation par an
- Les travailleurs engagés dans les entreprises (ou asbl) comptant plus de 20 ETP doivent suivre au moins 2 jours de formation par an
- Les milieux d'accueil du secteur de la petite enfance (0-3 ans) ont, via le nouveau décret Millac, l'obligation de rédiger un plan de formation et de proposer au minimum 2 journées de formation par an par professionnel, quelle que soit sa fonction.

- Les opérateurs d'accueil extra-scolaires sont soumis à une obligation de formation continue (50h/3 ans) et/ou de base avec des thématiques prioritaires.
- Le Code de qualité de l'ONE encourage l'ensemble des professionnels des EDD et des Centres de Vacances à suivre une formation continue dont la thématique est en lien avec la fonction exercée.

La thématique de la formation est donc commune à tous nos milieux d'accueil. Une réflexion préalable, une concertation d'équipe, une vision à long terme permet d'en accroître l'efficacité, de mobiliser l'équipe, de soutenir les participants, de renforcer les compétences individuelles mais aussi le fonctionnement global de l'équipe. Elle permet aussi d'éviter de fonctionner au coup par coup, favorise une gestion financière anticipée et accroît la qualité du suivi apporté.

La volonté, dans cette Filoche, est d'aborder de manière aussi pratique et simple que possible, la politique de formation, le plan de formation, et de vous accompagner, pas à pas, dans leur rédaction. Cette volonté de simplification nous pousse à, volontairement, laisser de côté certains aspects organisationnels, outils méthodologiques et éléments spécifiques.

-
1. Guide du plan de formation – Fiche 0.5 : Formation et Plan de formation : Définitions et Enjeux
 2. Guide du plan de formation – Fiche 0.6 : Que dit la législation du secteur

Vous trouverez pour vous soutenir et creuser ces diverses thématiques, le « **Guide du plan de formation** : *Support méthodologique et adapté pour soutenir les dynamiques de formation dans les lieux d'accueil d'enfants 0-18 ans* ». Ce guide, créé en concertation entre l'Apéf, le Fonds social des milieux d'accueil et l'ONE, apporte de nombreux conseils, outils et détails tout au long de ses 150 pages. Nous annoterons d'ailleurs régulièrement cet écrit de renvois à des fiches ou chapitres importants de ce guide.



➔ www.moncarnetdebord.be/sites/moncarnetdebord.be/files/2020-02/LE_GUIDE_DU_PLAN_DE_FORMATION_v12-02-2020.pdf

Construire ensemble

Rédiger la politique et le plan de formation : un travail d'Équipe

La « Formation » au sein de votre EDD, de votre asbl, est un élément global et transversal, qui touche, d'une manière ou d'une autre et avec plus ou moins d'impact, l'ensemble des membres de l'équipe, qu'ils soient professionnels ou bénévoles.

En effet, que les personnes suivent ou non des formations, elles seront face à des remplacements (de collègues en formation) à prévoir, à de « nouvelles idées et pratiques » à intégrer, etc. Chacun donc sera concerné par la formation. Pour que votre équipe puisse fonctionner, pour que chacun sache comment avancer, comment se positionner par rapport aux formations, il est plus qu'utile que les différents acteurs soient impliqués dans la réflexion et la rédaction de la politique et du projet de formation. Il est donc intéressant de penser ce projet ensemble.

Définir qui va s'atteler à la tâche

Même si, comme nous venons de le voir, la construction de la politique et du plan de formation est un projet d'équipe, pour avancer dans ce projet, le plus simple est de définir une personne « responsable »³ de sa réalisation. Cette personne travaillera en concertation avec le coordinateur et/ou avec le pouvoir décisionnel afin de rassembler les informations,



3. Guide du plan de formation – Fiche 1.2 :
Le pilote du plan de formation



de lister les demandes et besoins, de penser les bases du plan et de la politique de formation. En effet, autant il est crucial de se réunir en équipe pour échanger sur les modalités pratiques et la concrétisation des actions, autant il est plus rapide et plus cohérent qu'une seule personne garde en tête la démarche, planifie son avancée et se sente responsable de sa finalisation.

Définir qui va être acteur, qui va valider votre travail

Plusieurs acteurs⁴ vont intervenir dans votre travail. Une équipe est composée d'individualités, de personnalités différentes qui ont une vision

particulière de la formation, de leurs besoins, des priorités et de la planification. Très rapidement donc, il sera important de consulter les membres de cette équipe⁵ afin que les décisions prises soient le reflet de l'avis de tous.

Pour que le plan puisse vivre, que les fonds pour le mettre en place soient libérés, que les démarches puissent être soutenues, il est important que vos instances décisionnelles (coordinateur, CA, ou autres) soient informées de votre démarche, suivent l'avancée de la réflexion, reçoivent le projet et puissent, le cas échéant, le valider. Ces instances pourront ainsi assurer la mise en place effective des décisions prises.

Notre association... Notre EDD

Avant de réfléchir à une politique ou un plan de formation, il est utile de s'arrêter un instant (court ou long en fonction de vos envies) sur votre association, votre EDD. Ceci afin d'être au clair, éventuellement de rappeler aux nouveaux arrivants les éléments suivants :

Missions et activités

Les missions et activités de l'association, de l'EDD peuvent être simplement reprises de vos statuts, de vos rapports d'activités. L'idée est d'être succinct sachant que ces missions et actions auront un impact très direct sur les besoins de formation (ex : si dans vos missions vous privilégiez les activités créatives des jeunes, il est nécessaire que certaines de vos travailleurs aient un minimum de base dans un domaine créatif).

Historique

Un petit historique court, synthétique (surtout si votre asbl est centenaire), permet de

comprendre plus facilement la raison de certaines décisions, de certaines actions. [ex : si historiquement votre association avait une visée de soutien aux personnes immigrées, la mise en place d'ateliers FLE (français langue étrangère) est d'autant plus compréhensible].

Obligations

Un état des lieux de vos obligations⁶ est important car ces textes de lois, décisions des CA ou autres instances, etc. vont conditionner la manière dont la politique de formation sera pensée.

Les obligations sont, par essence, des éléments qui ne peuvent être mis de côté. Elles peuvent être de différents ordres :

- ➔ Obligations légales en lien avec votre commission paritaire, le reclassement professionnel et l'outplacement, le « Congé-Education Payé », la formation pour les groupes à risques

4. Guide du plan de formation – Fiche 1.1 : Qui fait quoi dans la démarche « Plan de formation » ?

5. Guide du plan de formation – Fiche 4.3 : Communiquer autour du plan de formation

6. Guide du plan de formation – Fiche 0.6 : Que dit la législation du secteur

- ➔ Législation pour le secteur
 - Décret Millac pour le secteur petite enfance
 - Décret ATL pour les opérateurs extra-scolaires
 - Code de Qualité ONE pour les Ecoles de Devoirs et les Centres de Vacances
- ➔ Décisions prises par le CA, vos instances (Pouvoir communal ou autres)

Projets en cours et à venir

Les grands projets que vous menez ou que vous envisagez de mener peuvent avoir aussi un impact sur les besoins en formation de vos travailleurs.

Ces projets majeurs structurent et hiérarchisent les tâches de vos travailleurs. Le

fait de les décrire permettra aussi de fixer les priorités de choix de formation.

Equipe

Avoir une vision claire de votre équipe, des tâches des uns et des autres, des liens hiérarchiques entre les uns et les autres, est important car c'est aussi en fonction de ces répartitions que les formations pourront s'organiser, que les besoins pourront émerger.

Vous pouvez utiliser ou réaliser un organigramme schématisant votre équipe, vous pouvez aussi lors de cette étape placer les profils de fonction si vous en avez. En fait, l'important est de savoir qui fait quoi et est responsable de quoi et de qui dans votre équipe.



Photographie de ce que nous faisons déjà en termes de formation et de ce dont nous avons besoin

Comment abordons-nous jusqu'à présent, la formation ?

Une fois l'état des lieux de votre EDD finalisé, le but est de faire le point sur ce qui se fait déjà au sein de votre structure autour de la formation. Vous trouverez un questionnaire d'autodiagnostic détaillé dans le guide du plan de formation⁷.

Le but est de cerner :

- ➔ Comment sont choisies les formations suivies au sein de votre structure ?
 - Quels critères de choix ?
 - Quelles priorités ?
 - Quelles thématiques ?
- ➔ Qui suit ces formations. Quelles priorités ?
- ➔ Comment est partagée l'information reçue avec les autres membres de l'équipe ?
- ➔ Comment le participant à la formation peut-il transférer ses acquis dans sa pratique quotidienne ?
- ➔ Comment sont évaluées les formations suivies ?
- ➔ Quel est le budget alloué à ces formations ?
- ➔ Des demandes de soutien financiers sont-elles faites ? A qui ?

Une fois cette photographie développée, il est important de s'arrêter afin de relever :

- ➔ Les éléments qui sont des forces pour la mise en place d'une politique et d'un plan de formation

- ➔ Les éléments qui constituent des faiblesses, qui peuvent et doivent être analysés afin de les améliorer.

Vous pouvez aussi, car cela peut être parlant, faire le relevé des formations suivies durant les 2 dernières années ainsi que des personnes qui ont suivi ces formations. Cet instantané constituera une vision objective des thématiques choisies et des professionnels prioritairement impliqués à l'instant T.

Quelles sont les pratiques de notre milieu d'accueil qui nous questionnent ?

Cet état des lieux a pour objectif de cerner ce qui fonctionne bien, mais aussi ce qui pourrait être amélioré dans nos pratiques⁸ au niveau (par exemple) :

- ➔ Enfants
 - Accueil
 - Epanouissement et bien-être
 - 4 missions de l'EDD
- ➔ Familles : Accueil et partenariat
- ➔ Ecole : Partenariat
- ➔ Equipe : accueil des nouveaux, responsabilités
- ➔ Quartier : ouverture et rencontres

Ceci afin de pouvoir dégager des priorités d'actions.

Ensuite vient la question des « Besoins »

Pour définir votre plan de formation et rendre celui-ci aussi « utile » que possible, il est nécessaire que vous puissiez définir vos besoins⁹. Les besoins sont de plusieurs ordres :

- ➔ **Individuel** : Le besoin individuel est un besoin qui est exprimé par un membre de votre équipe, membre qui souhaite se former dans tel ou tel domaine afin de se sentir plus à l'aise avec l'un ou l'autre aspect de son travail (ex : Nina souhaite suivre une formation sur les « Jeux extérieurs »).
- ➔ **Collectif** : Ce besoin est exprimé soit par l'équipe complète, soit par plusieurs membres de l'équipe qui souhaitent renforcer leurs compétences dans la thématique choisie (ex : Plusieurs membres souhaitent se former au « Brevet de Premiers Secours - BEPS »).
- ➔ **Institutionnel** : Certains besoins émanent de l'institution en tant que telle, sont obligatoires car nécessaires à son bon fonctionnement. Un ou plusieurs membres seront donc amenés à suivre cette formation (ex : Formation en « respect de la déontologie », aux « marchés publics »).

Plusieurs moyens co-existent pour cerner les besoins :

- ➔ Questionnaire remis aux différents professionnels et bénévoles
- ➔ En fonction du projet pédagogique et des actions qui seront menées par l'EDD dans les 2-3 prochaines années, relevé des manques et donc des besoins en termes de formation

- ➔ En tenant compte des obligations des instances supérieures à l'association (ex : ONE, AFSCA, etc.), relevé des besoins et des formations qui pourraient répondre à ces besoins.

L'idée est donc de lister ces différents besoins à un moment bien défini afin de pouvoir, d'une part, rassembler toutes les demandes, regrouper des demandes qui seraient communes et, d'autre part, prioriser les formations en définissant celles qui sont urgentes, celles qui nécessitent des prérequis, celles qui peuvent attendre.



9. Guide du plan de formation – Chapitre 3 :
Analyse des besoins (plusieurs fiches)

Penser et rédiger la Politique de Formation

La politique de formation recentre, de manière globale, la manière dont est perçue et organisée la formation au sens large, au sein de l'EDD, de l'association.

Cette politique est rédigée pour plusieurs années (tant que des changements n'y sont pas abordés, elle peut rester identique d'un plan à l'autre). La politique, comme son nom l'indique, décrit, de manière non exhaustive et à définir en fonction de votre association, la manière dont sont pensés¹⁰ :

➔ Le plan de formation :

- Quels objectifs ?
- Quelle durée ?
- Quel contenu ?
- Quel timing ?
- Quel budget ?
- Etc.

➔ L'accès à la formation :

- Quelles priorités ? (Au niveau des personnes, des thèmes de formation, etc.)
- Comment sont effectuées les inscriptions (qui demande, qui inscrit, qui paie, etc.)
- Quels sont les modalités de financement (formations acceptées en fonction des coûts, quels soutiens financiers, quelles demandes de remboursement, etc.)

➔ Le transfert des acquis¹¹ :

- Comment le participant à la formation pourra-t-il adapter sa pratique en tenant compte de ce qu'il a appris en formation ?

- Dans quelles mesures ce transfert pourra-t-il se faire ?
- ➔ Le partage d'informations en équipe
 - Sous quelles modalités se fera le transfert d'informations à l'équipe ?
 - Où l'équipe pourra-t-elle trouver les informations concernant la formation suivie par un collègue ?
 - ➔ Les remboursements
 - Comment s'opèrent les demandes de remboursement ?
 - ➔ Quelle est la procédure instaurée au sein de notre EDD (association) entre le moment où une personne souhaite suivre une formation et le moment où elle partage les informations avec l'équipe et transfère les acquis dans la pratique de terrain ?
 - ➔ Etc.



10. Guide du plan de formation – Fiche 4.1 : Définir les objectifs, les budgets et les priorités

11. Guide du plan de formation – Fiche 5.3 : Comment favoriser le transfert des apprentissages

Penser, programmer et rédiger le Plan de Formation

Le Plan de Formation, quant à lui, est rédigé¹² de manière beaucoup plus régulière. Il est valable pour une durée que vous définissez dans la politique de formation (tous les ans, deux ans, cinq ans par exemple). Ce plan est beaucoup plus concret puisqu'il va permettre de lister toutes les formations que les membres de votre EDD, votre équipe, souhaitent suivre.

Diverses étapes sont nécessaires pour présenter ce plan :

- ➔ Les objectifs généraux de ce plan ainsi que sa durée (cela vous permettra par la suite d'évaluer si les objectifs sont atteints)
- ➔ Un petit descriptif de comment vous et votre équipe avez réalisé ce plan (étapes, timing, modalités pratiques)
- ➔ La programmation pour la durée définie (ex : 2020-2022) : l'idée est de lister les formations prévues, les participants concernés, les formateurs, les dates, coûts et modalités de remboursement. Une présentation simple peut être faite sous forme d'un tableau récapitulatif. Ce tableau vous permettra aussi d'assurer le suivi logistique et organisationnel des formations¹³
- ➔ Qui a validé ce plan de formation (et donc, est, quelque part, responsable de son application)
- ➔ Les modalités d'évaluation de ce plan (quand, comment, quels critères ?) et des formations suivies¹⁴

Evaluer la politique et le plan de formation

Quelques mois avant la date que vous vous êtes fixée pour la rédaction du nouveau plan, il est important de programmer une réunion d'équipe au cours de laquelle :

- ➔ Vous pourrez faire le point¹⁵ sur la politique de formation :
 - Les différents éléments décrits dans la politique sont-ils suffisamment précis ?
 - Avons-nous été contraints de modifier certaines choses ? Si oui, devons-nous maintenir les changements apportés ou revenir au modèle initial ?
- Ces repères sont-ils ceux que nous souhaitons conserver pour le nouveau plan que nous allons rédiger ?
- ➔ Ensuite, le plan de formation prévu pour les années ultérieures peut être rédigé :
 - En tenant compte de l'évaluation du plan réalisée quelques mois avant la rédaction du nouveau
 - En passant par les diverses étapes permettant d'affiner les pratiques, les besoins, les priorisations
 - Et en rédigeant donc un nouveau tableau récapitulatif

12. Guide du plan de formation – Fiche 4.2. : Rédaction et Validation du plan de formation.

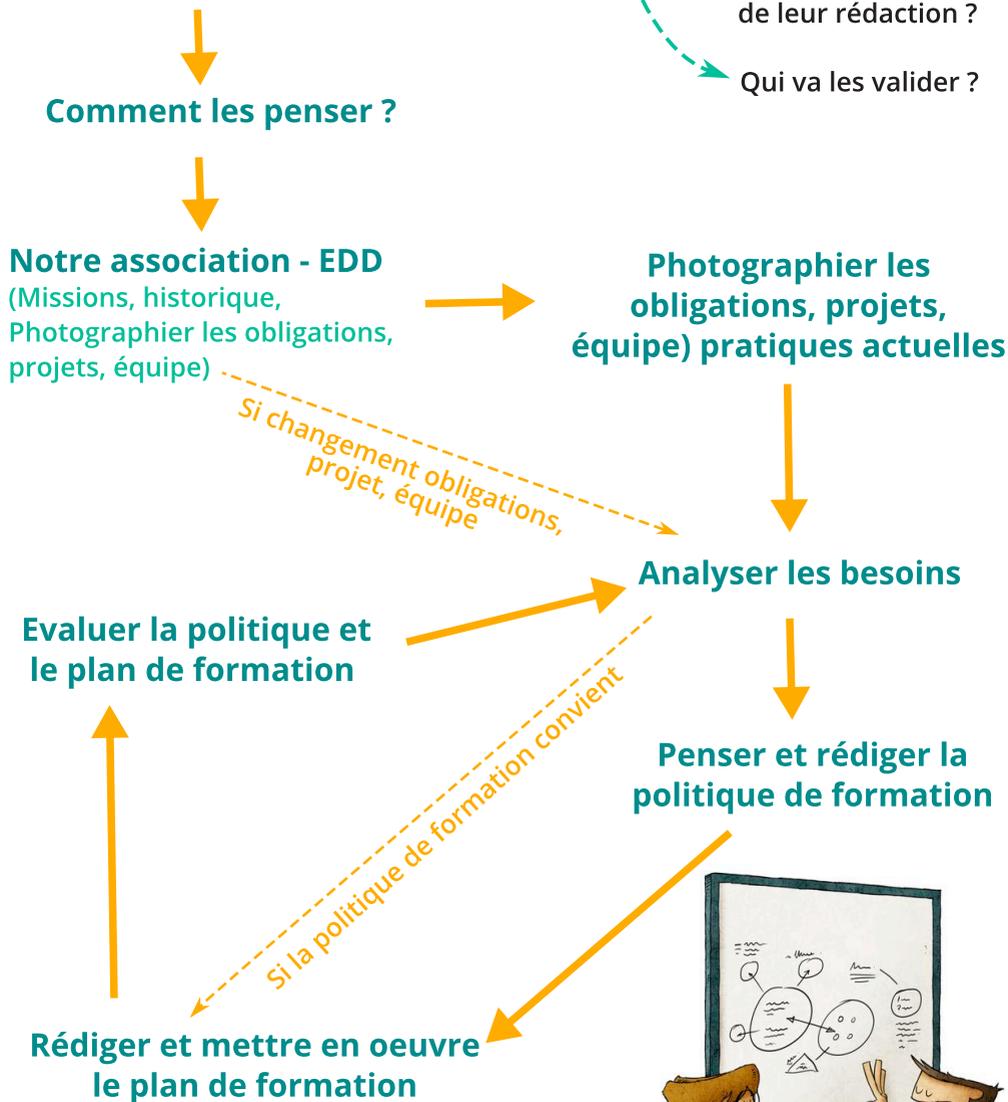
13. Guide du plan de formation – Fiche 5.1 : Organiser la formation

14. Guide du plan de formation – Fiche 5.2 : Evaluer la formation

15. Guide du plan de formation – Fiche 4.4 : Evaluer le plan de formation

Et c'est reparti pour un tour...

PLAN ET POLITIQUE DE FORMATION : UN TRAVAIL D'ÉQUIPE





Vive le numérique !

Oui, mais...

Pendant le confinement, de nombreux outils technologiques et numériques sont venus en renfort pour nous aider à communiquer, nous occuper, maintenir du lien, nous former ... A la sortie du confinement, ces potentialités numériques ont donc été mises à l'honneur. Un peu partout, la réflexion se développe : Et si on télé-travaillait plus ? Si on rencontrait les enfants de façon virtuelle ? Pourquoi pas des stages et formations virtuels, pour les jeunes comme pour les adultes ? Et à quand un « Projet jeunes » numérique ?



Des questions se posent

Dans ce grand fourmillement souvent « pro-numérique », les écoles ne sont pas en reste. Si, bien sûr, on peut être reconnaissant ou enthousiaste face aux multiples possibilités offertes par ces outils, il n'en reste pas moins que l'accès à ceux-ci et leur utilisation posent de nombreuses questions.

Certains établissements scolaires proposent déjà un journal de classe ou un bulletin en ligne, accessible(s) uniquement à l'école ainsi qu'à l'enfant et ses parents, cela va-t-il se généraliser ? Aura-t-on encore école 5 jours/semaine dans les années à venir dans l'enseignement fondamental ? Va-t-on vers des devoirs partiellement ou totalement numérisés ? Et à partir de quel âge ?

Rappelons que le Pacte d'excellence aborde déjà la question de l'informatique, sans pour autant pleinement la concrétiser puisqu'elle semble traitée comme transversale et générale. Ainsi, au sortir de la crise Coronavirus, quel futur finalement pour le numérique à l'école ?

Nous n'avons pas ici/encore les réponses à ces

questions. Nous souhaitons par contre les mettre en balance avec d'autres : Quelle collaboration des EDD et des écoles à l'avenir si les devoirs sont numériques ? Qu'en est-il du droit à la vie privée des enfants et des familles ? Que deviennent ces données récoltées sur nos jeunes ? Comment l'Etat et/ou la collectivité comptent-ils garantir un vrai accès à l'ordinateur, au Wifi, au numérique, à tous et toutes ? Et n'est-il pas temps de prévoir une solide formation informatique pour TOUS les enfants (AVANT de « numériser » l'école) ?

Trop souvent, on constate que les professeurs s'attendent, consciemment ou inconsciemment, à ce que les enfants sachent se débrouiller en ligne et en bureautique, en vertu d'une mystérieuse bénédiction qui serait donnée à la jeune génération.... Rappelons qu'il n'en est rien. Le milieu, les revenus et le niveau de connaissance informatique des parents, l'accès aux appareils et logiciels informatiques, etc., conditionnent évidemment (en partie au moins) les compétences numériques des enfants !

Le numérique oui mais... en garantissant un véritable accès à chacun-e, en termes de moyens et de formation !



Le numérique à l'école, incontournable ? Le point de vue de Bruno Delivière.

Pour Bruno Delivière, professeur de Sciences de l'éducation à l'université de Mons, président du groupe de travail « Réussir la transition numérique du Pacte pour un enseignement d'excellence », le numérique est un défi bien plus pédagogique que technologique¹. Et c'est incontournable à l'école tant le numérique fait désormais partie de notre quotidien. Il faut enseigner avec le numérique et éduquer aux médias, en se donnant les moyens. Mais ce n'est pas qu'une question d'outils. Certes, il faut des ordinateurs et des connexions internet solides. Mais cela implique aussi d'enseigner autrement. Nous sommes au cœur d'une société en pleine évolution qui implique de nombreux changements, comme le rapport au savoir : l'enseignant n'est plus le seul à détenir et prodiguer le savoir. On observe aussi des changements dans le rapport aux autres : le numérique améliore la collaboration entre personnes, entre profs, entre élèves. On est passé d'une communication verticale, plus hiérarchisée, à une communication horizontale, plus égalitaire. La posture de l'enseignant doit changer. Et les futurs référentiels doivent clairement intégrer les compétences numériques. Cela ne se fera pas

sans une formation solide des enseignants : en formation initiale bien sûr, mais aussi en formation continue grâce à un accompagnement des enseignants en classe.

Réussir la transition numérique à l'école

C'est sans doute incontournable mais cela nécessite aussi une très grande attention notamment pour ne pas que notre système scolaire devienne encore plus inégalitaire.

Un chapitre de l'avis numéro 3 du Pacte pour un enseignement d'excellence y est consacré². Les experts soulignent l'importance du numérique comme un moyen complémentaire de qualité pour apprendre : un facteur de motivation pour les élèves, qui permet une approche différenciée, tout en développant l'autonomie de l'enfant. Intéressant oui... mais le confinement a mis encore plus en évidence les nombreuses inégalités sociales et scolaires. Non seulement par rapport aux familles (et oui, tout le monde n'a pas un ordinateur et une connexion internet valable) mais aussi au niveau des établissements scolaires : de grandes disparités existent, avec des écoles très en avance et d'autres fortement à la traîne. Sans parler des enseignants, dont les compétences sont parfois inversement proportionnelles à celles de leurs étudiants. Et pourtant, dans ce contexte, le système de « classes inversées » se développe : l'enfant/l'étudiant aborde de

1. Intervention de Bruno Delivière in https://www.fondation-enseignement.be/sites/default/files/FPE/images/2016_02_09_Fondation_enseignement.pdf (consulté le 06.07.2)

2. Pour l'ensemble des avis du « Pacte pour un enseignement d'excellence », voir <http://www.enseignement.be/index.php?page=28280> (consulté le 07.07.2020). L'avis numéro 3 est la base pour la mise en place du Pacte.



nouvelles matières via une plate-forme numérique tandis que le temps scolaire en groupe est consacré aux exercices, aux interactions et aux échanges avec l'enseignant et les autres élèves.

L'école change, très rapidement en ce moment, mais s'en donne-t-elle vraiment les moyens ?

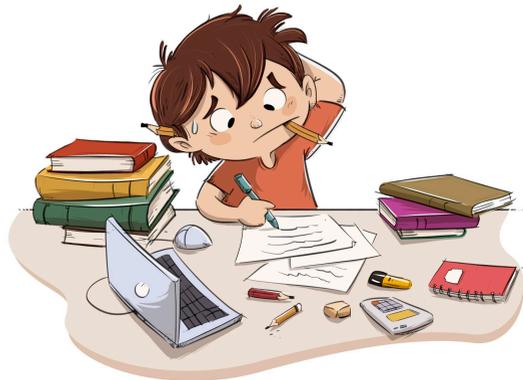
Pour une transition réussie, des balises claires seront indispensables ainsi qu'un investissement important pour la formation des enseignants, l'accompagnement en classes, l'équipement des établissements scolaires et des enfants mais aussi pour la gouvernance et le pilotage de l'ensemble du système.

Le numérique en EDD S'adapter et rester en lien avec les jeunes Témoignage d'une coordinatrice

Nous y faisons déjà allusion dans l'article "*Quand les EDD se confinent... et se déconfinent !*"³, les EDD ont dû rivaliser d'ingéniosité pour rester en contact et aider les jeunes et leur famille en période de confinement. Certains, déjà utilisateurs des réseaux sociaux ou simplement à l'aise avec les outils numériques, se sont rapidement tournés vers ces outils et ont mis en place des solutions improvisées; d'autres ont dû s'autoformer en urgence. *Caroline Forsys*, coordinatrice de l'EDD L'Ecole des Cracs (Reform), nous fait part de son témoignage. Elle vous présentera également ses trucs et astuces lors d'une formation donnée par la CEDDBW à la rentrée.

Dès le début du confinement pour le coronavirus, j'ai pensé à garder le contact avec les jeunes. J'avais encodé la liste de numéros de téléphone des parents dans mon smartphone. Lorsque les écoles ont commencé à envoyer des enveloppes ou à proposer des solutions en ligne, j'ai recontacté tous les parents pour mieux cerner leurs besoins et prendre des nouvelles des enfants. C'est à ce moment là que j'ai créé un **groupe what's app**. Ensuite, comme notre stage de Pâques allait être annulé, j'ai eu l'idée de proposer un stage "**chacun chez soi**" et de poster des **vidéos sur YouTube** via la chaîne Reform pour présenter des activités et bricolages à faire chez soi, avec un matériel basique de tous les jours. J'ai quelques notions de vidéo, ce qui m'a facilité la tâche. Mais avec un smartphone, il est très

facile de se prendre en vidéo et il existe de nombreux outils en ligne pour pouvoir les diffuser et les partager. Habituellement, je suis plutôt "photo", mais j'avoue que dans l'objectif



de garder le contact et transmettre des messages, la vidéo à un côté plus pratique !

As-tu été confrontée à l'usage de plateformes ou d'autres outils numériques utilisés par les écoles dans le cadre de l'aide au devoirs ou pour d'autres activités ? Cela a-t-il représenté un défi auquel risquent d'être confrontées les EDD ?

Oui, certaines écoles ont utilisé **padlet** pour communiquer avec leurs élèves. C'est un site internet et une application smartphone qui permet de partager des contenus numériques avec d'autres personnes et de créer un "mur" à son image. C'est très intuitif et facile

d'utilisation. On partage le lien avec les parents... Au niveau scolaire, je sais que certaines écoles utilisent une plate-forme pédagogique appelée **wazzou** et qui permet de faire des exercices en ligne dans un monde virtuel en se choisissant un "avatar" et chaque exercice réussi débloque de nouveaux niveaux, etc. Seul souci, les enfants doivent avoir internet pour y accéder ! Et les EDD vont devoir s'adapter à ce nouveau moyen de donner des devoirs, confinement ou non... Les écoles se numérisent de plus en plus... Même pour envoyer les avis aux parents, il y a des applications qui se développent !

FORMATION : techniques numériques

LES 24 SEPTEMBRE, 1, 8 ET 15 OCTOBRE 2020

La crise du COVID 19 a mis en évidence le besoin et l'intérêt d'utiliser l'outil internet pour les équipes des EDD. La fracture numérique, bien présente, nécessite de se former aux nouvelles technologies. Les jeunes explorent énormément d'outils de com' et de réseaux sociaux différents et en changent régulièrement. Il faut pouvoir jongler avec plusieurs outils au sein même d'un seul groupe.

La tâche est complexe, voire même titanesque tant les outils sont multiples et changeants. Chacun y va de sa petite préférence, aussi bien au niveau des plateformes utilisées par les écoles qu'au niveau des outils de communication tels que les réseaux sociaux. Vouloir tout connaître, tout maîtriser, relève de l'utopie. Au fond, le plus important est :

- ➔ de **surmonter son appréhension**, sa peur face aux outils numériques ;
- ➔ d'être, comme les jeunes, **curieux, ouvert** et de savoir tirer parti de tout ce que ces outils peuvent nous offrir ;
- ➔ de gérer tout cela en bon père de famille, en ayant **conscience des risques, des limites et des règles** à respecter.

Pour vous aider, la *Coordination des Ecoles de Devoirs du Brabant Wallon* vous propose une formation en quatre matinées autour du numérique pour :

- **partager un aspect rassurant de l'utilisation** de l'informatique, brosser le B.A.-BA de l'outil numérique et prendre le temps d'analyser vos attentes et besoins.
- **présenter des logiciels, applications et des plateformes** utilisées dans les écoles.
- **aborder la communication en ligne**, les réseaux sociaux, les droits et la vie privée sur internet.
- **tester quelques outils** utilisables en EDD.

Après une **première matinée en présentiel**, les 3 séances suivantes se dérouleront en **visioconférence Zoom**. En fonction de la demande, cette formation pourra être reprogrammée ultérieurement dans les autres régions.

▶ POUR PLUS D'INFOS :

animation@ceddbw.be ou 010/61.10.88
ainsi que sur www.ecolesdedevours.be.



Cause toujours

On ne lâche pas.... Rendez-vous en 2021-2022 !

En 2020, chaque Coordination Régionale avait prévu de vous donner rendez-vous pour échanger et mener des actions autour de notre projet commun "**Cause Toujours**".

Malheureusement, le confinement en a décidé autrement...

Du coup, nous avons décidé de **reporter la fin du projet à juin 2022** !

Courant 2021 et 2022, les Coordinations reviendront vers vous pour réfléchir ensemble à votre implication dans ce grand projet. **N'hésitez pas à les contacter si vous avez des idées à partager !**

En attendant, nous vous donnons d'ores et déjà deux grandes dates à retenir :

- ▶ **LE SAMEDI 4 JUIN 2022** : la **journée de clôture du projet, avec un GRAND RASSEMBLEMENT DES ENFANTS**
- ▶ Mais avant cela, **LE VENDREDI 19 MARS 2021**, nous vous concoctons une **JOURNÉE DES ANIMATEURS**, car vous méritez bien de vous retrouver et d'être un peu chouchoutés. ;)

Tu débarques ?

Cause toujours, c'est susciter la **participation des jeunes présents en EDD** en leur donnant l'occasion de **s'investir** et de **se mobiliser** autour d'une cause qui nous touche toutes et tous : le climat et l'environnement.

Pourquoi s'inscrire dans ce projet ?

- ▶ Car il est urgent de montrer l'exemple et de prendre position sur cette question en sensibilisant les enfants des EDD.

En BONUS, c'est aussi l'occasion

- de tisser des liens et vivre de nouvelles expériences ensemble en s'ouvrant sur le monde qui nous entoure.
- de développer la participation des enfants présents en EDD.
- de montrer qu'on existe et qu'on veut offrir bien plus que 'faire des devoirs' à nos jeunes !



Participation et Droits de l'enfant



Être une École de Devoirs, c'est mettre l'enfant au centre. Et pour donner aux enfants que nous accueillons une place centrale, il est important d'avoir connaissance des Droits de l'enfant et de les prendre dûment en compte dans votre projet pédagogique et dans votre réflexion d'équipe.

Chaque EDD, à son échelle, peut se familiariser avec ces droits, les faire découvrir à son public, prendre l'avis des adultes et des enfants sur cette thématique, organiser des jeux autour des Droits de l'enfant ... et ainsi cultiver le vivre-ensemble, la bienveillance, l'éveil et le respect de chacun(e).

Pour ce faire, notre **boîte à outils OUPP'S**¹ vous propose 3 canevas d'animations (une à vivre avec l'équipe adulte et deux à faire vivre aux enfants) ainsi qu'un petit dossier autour des Droits de l'enfant.

Nous vous proposons aussi **5 animations Droits de l'enfant**, pour les enfants et les jeunes en EDD, à « commander » à la Fédé. C'est notre juriste et animatrice, Aurélie Quintart, qui viendra faire vivre l'activité choisie chez vous ! Découvrez toutes les infos dans le dépliant ci-joint.

Et puisque la Participation c'est une des 4 missions des Ecoles de Devoirs ET un droit de l'Enfant², nous mettons un point d'honneur à ce qu'elle soit davantage au centre de vos actions.

Participer, ce n'est pas inné, pourtant c'est indispensable pour prendre place dans la société. Les EDD offrent aux enfants un espace où ils pourront exercer cette participation et petit à petit tendre vers le statut d'acteur (plutôt que celui de consommateur).

Au travers d'une animation à vivre en équipe, nous vous invitons à questionner les niveaux de participation de chaque acteur de votre EDD. **Quelle place est laissée aux enfants (et aussi aux parents, aux volontaires, aux salariés, ...) dans l'organisation de votre EDD ? Comment inclure cette participation dans votre Projet Pédagogique ?** Nous vous proposons aussi un soutien et/ou une formation sur le terrain, pour toujours tendre vers un peu plus de participation des enfants.

Bonne découverte!



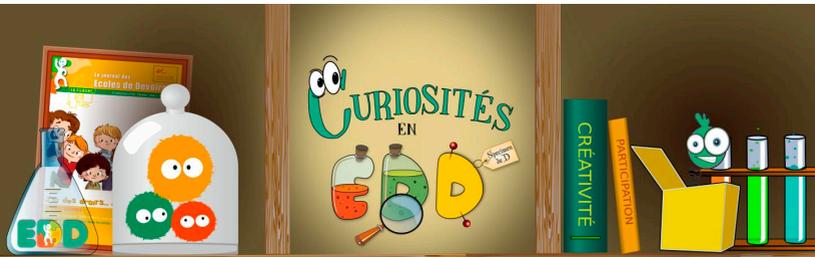
designed by  freepik

1. baopp.ecolededevoirs.be (accès réservé aux membres)
2. La participation est un des 4 principes directeurs de la Convention Internationale pour les Droits de l'Enfant de 1989, mondialement reconnue, que la Belgique s'est engagée à respecter.



Curiosités en EDD

**Vos projets en EDD
sous les feux de la rampe**
www.curiosites-en-edd.be



*Vous avez mis en place un chouette projet avec les jeunes ?
Vous avez une activité à partager ?
Vous manquez d'idées pour de nouveaux projets à vivre avec les enfants de
votre EDD ?*

Rendez-vous sur notre site www.curiosites-en-edd.be ! Vous pourrez y découvrir, en vidéo, les témoignages d'autres EDD et y inscrire votre projet pour que nous puissions vous contacter et venir tourner une petite vidéo dans votre EDD !

**Parce que vous réalisez des merveilles avec des bouts de ficelle
et qu'il y a tant de belles choses à partager !
Vous êtes une source d'inspiration et de motivation !**

Le coin des coordinateurs.trices



Le coin des
**coordinateurs
coordinatrices**

coindescoordinateurs.ecolesdevoirs.be

* accès réservé aux affiliés

Retrouvez de nombreuses ressources/
modèles/fiches pour vous aider à être en ordre
administrativement et à gérer au mieux votre ASBL
dans le contexte de crise actuelle.*



La Filoche est la revue trimestrielle
de la FFEDD et des Coordinations
régionales des EDD.



ISSN: 1784-147X

ABONNEMENT - DÉSABONNEMENT

Les EDD affiliées reçoivent automatiquement un
abonnement gratuit.
Pour un exemplaire supplémentaire : 13€/an ou 4€/n°
Pour les autres: 20€/an ou 6€/n°

Pour plus d'infos sur les modalités d'abonnement, de
modification d'abonnement ou de désabonnement :
info@ffedd.be - 04/222.99.38

L'Ecole de Devoirs c'est...



Du temps libre

- Pour permettre à l'enfant de se ressourcer, s'amuser, se détendre mais aussi ne rien faire.

Des ateliers pour apprendre à apprendre



- Susciter le goût et l'envie d'apprendre.
- Proposer à l'enfant une variété d'outils lui permettant d'être autonome, acteur dans ses apprentissages.
- Apprendre à l'enfant à gérer son temps, à l'organiser, afin de pouvoir équilibrer les moments de travail et de plaisir.

Mille lieux de vie pour l'épanouissement de l'enfant, dans le respect de son rythme.



Un accueil personnalisé

- Respectant les rythmes de l'enfant.
- Laisant un temps pour le goûter.



Des activités culturelles, ludiques, sportives, citoyennes pour apprendre le vivre ensemble

- Ateliers de lecture, d'écriture, d'expression orale, corporelle ou artistique.
- Jeux pédagogiques et/ou ludiques, activités sportives individuelles ou en équipes.
- Sorties culturelles.
- Participation à la vie du quartier ou de la commune.
- Projets pour former des jeunes citoyens, actifs et responsables, capables de poser un regard critique sur le monde qui les entoure et d'en comprendre le fonctionnement.



www.ecolesdedevoirs.be



BRUXELLES



BRABANT
WALLON



HAINAUT



LIEGE



NAMUR
LUXEMBOURG